

distante de deux lieues seulement et ne joue-t-elle pas son rôle dans l'horizon ?

— La nouvelle maison-de-ville de Chalon, vient d'être établie dans l'ancien couvent des Carmes sur la place de ce nom, où elle a détrôné le palais de justice transféré ailleurs. L'ordonnance monumentale de cet édifice, en partie rebâti sur les projets de l'architecte Piot de Mâcon, est d'une aride et froide régularité. Sous aucun rapport, elle n'est, à l'extérieur, en harmonie avec la situation de l'art à Chalon et ne représente pas la magnificence de la cité. Mais elle rachète cette aridité extérieure par la commodité, l'ampleur de ses dispositions, la magnificence de sa décoration au dedans. M. Jules Millard a fait un travail curieux sur les armoiries de Chalon. Ce fut l'empereur Napoléon qui accorda à cette ville, ainsi qu'à celles de Tournus et de saint Jean de Lône, le droit de placer la croix de la Légion d'Honneur dans leur écu, au dessous des trois *annelets* qui le distinguent. Le décret, daté du 22 mai 1815, est contre-signé par le duc de Bassano. Les armes de Chalon moderne sont donc mi-partie d'azur, avec les trois annelets d'or, et de geule avec la croix de la Légion-d'Honneur d'argent. Mais, dirigeons-nous vers cette porte de Beaune qui s'ouvre sur Saint-Jean-des-Vignes, comme un sanctuaire vers les pompes du soleil couchant, cette porte d'un si grave et si pittoresque aspect, dont je réclamerai sans cesse la conservation, parcequ'elle est encore un monument de l'ancien Chalon militaire, par ce que malgré les mutilations qu'elle a subies et l'addition ignorante qu'elle a reçue dans sa toiture, elle est ici un tribut de l'architecture florentine acclimatée dans notre douce Bourgogne.

Tout homme un peu épris du sens des choses d'art, tout homme qui sent au fond de lui une voix qui lui crie que les chiffres ne sont qu'une question secondaire, dans les destinées de l'humanité, ne passera pas sur ce pont, sous cette avant-